ART. PREMIER N° 1520

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 1520

présenté par M. Christophe

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« elle est orientée »,

les mots:

« elles sont orientées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel